

2021

PÊCHE & RIVIÈRES

d'Ille-et-Vilaine

LA REVUE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

CARNA TOUR, L'ILLE-ET-VILAINE VERSION COMPÉTITION

BILAN D'UN MANDAT

L'ACCÈS AU MARAIS DE DOL FACILITÉ POUR LES ANGUILES

LE MARAIS DE LA ROCHE DU THEIL REPREND VIE



#LAPÊCHEVERSIONILLE-ET-VILAINE

ALRÉ PÊCHE ET CHASSE



www.alre-peche.com



- Toutes les plus grandes marques
- Un large choix de produits
- Plus de 20 ans d'expérience
- Des conseils de passionnés

Ouverture des magasins
Du lundi au samedi
9h-12h15 14h15-19h



@AlréPêcheEtChasse → Suivez-nous !



AURAY

ZA Porte Océane
56400 Auray
02 97 50 78 71

QUIMPER

26 Avenue Ty Douar
29000 Quimper
02 56 04 83 70

THEIX

ZA Atlantheix
56450 Theix
02 97 42 60 34

GUERANDE

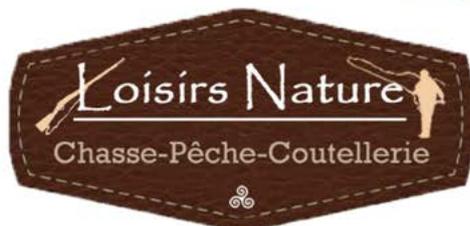
Rue de la briquerie
44330 Guerande
02 40 15 78 20

RENNES

8 rue des Petits Champs
35760 St Grégoire
02 23 47 02 45

BREST

1 rue du Cdt Mindren
29200 Brest
02 98 41 67 43



- Large choix d'articles de pêche
en mer et en eau douce.

- Fusils et Carabines toutes
marques, cartouches maison,
réparations, accessoires...

- Coutellerie
et affûtage.

02.99.99.15.82
loisirsnature.fr



51 bis rue du Pont Sec - 35133
LÉCOUSSE / FOUGERES

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

SOMMAIRE

Carna Tour, l'Ille-et-Vilaine version compétition	P. 4
Du nouveau dans l'offre de pêche départementale	P. 5
Bilan d'un mandat	P. 6
Le marais de la Roche du Theil reprend vie	P. 8
L'accès au marais de Dol facilité pour les anguilles	P. 9
Restauration des milieux	P. 10
Programme d'animation départemental	P. 12
Pour le développement de la pêche du silure	P. 13
Belles prises	P. 14

PÊCHE ET RIVIÈRES D'ILLE-ET-VILAINE

Revue éditée par la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
Maison éclusière de la Pêchetière
35630 Hédé-Bazouges

Tel. : 02 99 22 81 80 - Fax. : 02 99 22 81 81

✉ : federation.de.peche.35@wanadoo.fr

🌐 : www.peche35.fr

Comité de rédaction : **Jérémy Grandière, Jean-Paul Bellier, Hervé Lemée, Loïc Prual, Jean-Paul Brohan, René Luce, Patrick Leconte, Gwénaél Artur, Florian Guérineau, Richard Pellerin, Nathalie Guéné, Christelle Bukraba, Alexandre Le Borgne**

Illustrations, réalisation et régie publicitaire :

www.magic.fr

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Berger

Crédits photos : fédération, sauf mentions contraires.

Couverture : © Aurélien Lagarrosse

Tirage : 20 000 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2021

ISSN : 1953-0455



Tous droits de reproduction réservés à la fédération.

Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.

ÉDITO

LES MANDATS ASSOCIATIFS DE LA PÊCHE ARRIVERONT À LEURS TERMES EN FIN D'ANNÉE, C'EST DONC L'OCCASION POUR MOI DE FAIRE LE BILAN. JE VOUS PROPOSE DANS CE NUMÉRO UNE DOUBLE PAGE (P.6-7) POUR PRENDRE LE TEMPS DE MIEUX VOUS EXPOSER MES ACTIONS ET MES AMBITIONS.

Je profite également de cette revue pour vous annoncer ma candidature à ma réélection à la présidence de la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine. Je me suis investi sur de nombreux dossiers au cours de ce mandat et je souhaite absolument les voir aboutir.

Nos associations ont besoin de bénévoles, pour les représenter et surtout pour les animer. Je me souviens avoir pris cette décision d'engagement après une partie de pêche avec des amis. Nous avons tous des reproches envers le fonctionnement de la Fédération mais surtout des idées et beaucoup d'envies. Etions-nous cependant prêts à nous engager ? Je vous invite tous à vous poser cette question au moins une fois.

Jérémy Grandière

Président de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Ille-et-Vilaine

CARNA TOUR

L'ILLE-ET-VILAINE VERSION COMPÉTITION

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE ORGANISAIT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2020 UN CIRCUIT DE COMPÉTITIONS POUR LES 10-18 ANS. UNE PREMIÈRE ÉDITION BOUSCULÉE MAIS RÉUSSIE !

Initialement prévu au printemps 2020, le Carna Tour, circuit de compétitions de pêche des carnassiers aux leurres pour les 10-18 ans, a finalement été reporté à l'automne avec une organisation adaptée au contexte sanitaire. Imaginé en partenariat avec la Fédération Française des Pêches Sportives, ce circuit devait permettre aux jeunes participants de découvrir l'univers de la compétition officielle avec à la clé une possible qualification pour une finale régionale. Le sort en a voulu autrement mais ce n'est que partie remise !

Cette première édition s'est donc déroulée sous un format amateur sur 3 samedis après-midis de mi-septembre à mi-octobre (d'abord sur la Vilaine à Guipry-Messac, puis les étangs de la Biardais à Mordelles et enfin le canal d'Ille-et-Rance à Hédé-Bazouges) avec

la possibilité de s'inscrire sur 1 à 3 de ces dates. Chaque rencontre s'est déroulée suivant le même

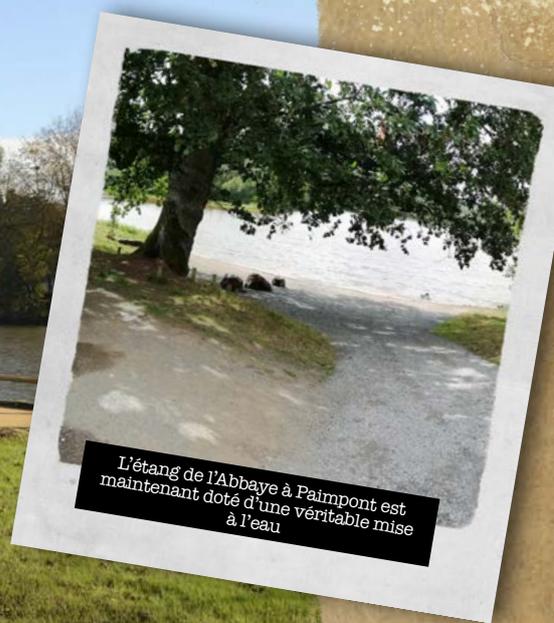
règlement : les pêcheurs évoluaient du bord et en binômes pendant 2 manches d'1h30, chaque millimètre de poisson capturé remportant 1 point, avec un bonus pour chaque espèce supplémentaire. Un classement a été établi à l'issue de chaque journée puis à la fin du circuit. Avec de 17 à 29 participants par date, le circuit a attiré au total 38 jeunes pêcheurs venus de tout le département. Les poissons ont été au rendez-vous pour beaucoup d'entre eux avec quelques très jolies prises pour certains. C'est Tom Tesson qui a remporté cette première édition, félicitations à lui et à tous les autres compétiteurs !

Nous remercions tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué au bon déroulement et au succès du circuit. Rendez-vous en 2021 pour une deuxième édition !





L'île de la minoterie à Guipry-Messac dispose de tous les équipements pour pêcher en Vilaine dans les meilleures conditions



L'étang de l'Abbaye à Paimpont est maintenant doté d'une véritable mise à l'eau

DU NOUVEAU DANS L'OFFRE DE PÊCHE DÉPARTEMENTALE

LES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA PÊCHE ET LEURS PARTENAIRES AMÉLIORENT CHAQUE ANNÉE UN PEU PLUS L'OFFRE DE PÊCHE DÉPARTEMENTALE. DE NOUVELLES POSSIBILITÉS SONT AINSI OFFERTES AUX DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PÊCHEURS EN 2021.

L'aménagement des parcours engagé depuis 2017 en partenariat avec la Région Bretagne autour de la Maison Pêche et Nature à Hédé-Bazouges s'est poursuivi en 2020. 6 pontons ont ainsi été mis en place sur le canal d'Ille-et-Rance à la Chapelle-aux-Filtzméens offrant dorénavant des conditions d'accessibilité et de confort optimales aux pêcheurs au coup.

L'étang du Colombier au Rheu avait été aménagé et empoissonné en 2016 afin de développer la pêche de la carpe. Devenu un parcours prisé, la Fédération souhaite continuer à valoriser ce plan d'eau et, à la demande de carapistes, expérimente en 2021 l'autorisation d'y tirer ses lignes avec une embarcation (voir le guide pratique). Le Département d'Ille-et-Vilaine a réalisé en 2020 des travaux de réfection de la mise à l'eau de l'étang de l'Abbaye à Paimpont, l'un de ses Espaces Naturels Sensibles. Ce plan d'eau, un peu délaissé par les pêcheurs, mériterait pourtant plus d'attention. Ce nouvel équipement en offre une belle occasion.

Différents travaux ont été réalisés sur la Vilaine à Guipry-Messac dans le cadre de la labellisation Station Pêche de la commune. Fruit d'un partenariat entre la Fédération Française des Stations Vertes et la Fédération Nationale de la Pêche en France, ce label est décerné aux communes Stations Vertes engagées dans une démarche de développement du tourisme pêche : réseau de parcours répondant aux attentes des différents publics, offre d'animations pêche, accueil et information adaptés, services (matériel et cartes de pêche) et hébergements dédiés à l'accueil des pêcheurs. Dans le cadre de ce projet, l'île de la Minoterie a été réaménagée et dispose maintenant d'un linéaire de pêche, de tables de pique-nique, de poubelles... Un ponton a également été mis en place devant le camping municipal, qualifié « hébergement pêche ». Enfin, une cale de mise à l'eau a été réalisée au sud de la commune au niveau du pont St Marc afin de favoriser la pêche en embarcation. Grâce à ces différentes actions, la commune de Guipry-Messac dispose maintenant de tous les atouts pour découvrir et pratiquer notre loisir dans les meilleures conditions.

Ces différentes actions démontrent, outre l'engagement des structures associatives, l'intérêt grandissant des collectivités pour le développement du loisir et du tourisme pêche. Une dynamique encourageante pour l'avenir de la pêche en Ille-et-Vilaine.



BILAN D'UN MANDAT

ENTRETIEN AVEC JÉRÉMY GRANDIÈRE, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE, QUI FAIT LE BILAN DE SON MANDAT ET NOUS FAIT PART DE SES AMBITIONS POUR L'AVENIR.

Votre mandat à la tête de la Fédération devait arriver à son terme début 2021, il est prolongé d'un an en raison de la crise sanitaire. Comment résumeriez-vous ces 5 premières années ?

Je vais reprendre les termes que j'avais utilisés lors de notre dernière Assemblée Générale : réparer, réconcilier puis reconstruire. D'abord réparer, parce que la Fédération a dû faire face, au début de mon mandat, à des difficultés financières que j'estime dues à de mauvais choix pris par mes prédécesseurs. Mon équipe a dû prendre des décisions importantes pour assainir la situation : l'arrêt de notre pisciculture en premier lieu mais également le déménagement de notre siège social et la redistribution de l'argent des cartes de pêche au sein de notre réseau. Un poids politique quasi inexistant auprès de nos partenaires nous pénalisait aussi beaucoup, je m'engage fortement depuis mon arrivée à mieux valoriser nos actions et à faire peser davantage la parole des pêcheurs auprès de nos élus et institutions.

Je m'efforce ensuite de réconcilier les pêcheurs avec leurs structures, de même que les AAPPMA avec notre

Fédération. Je pense qu'il est indispensable d'avoir un réseau fort, on ne peut plus laisser penser que chacun peut agir indépendamment, cela nous fragilise tous.

Il faut enfin reconstruire. Nous avons fait beaucoup de choses au cours de ce mandat, mais ces grands chantiers préalables, auxquels s'est ajoutée la crise sanitaire, ne nous ont pas laissé assez de temps, selon moi, pour reconstruire suffisamment encore.

Pourquoi attachez-vous autant d'importance à cette réconciliation et qu'avez-vous engagé ?

Il y avait besoin de mieux travailler en réseau, de mieux fédérer, que ce soit nos AAPPMA comme nos pêcheurs. Montrer que nous poursuivons tous les mêmes objectifs et que nous sommes plus forts ensemble. J'ai pour cela rapidement mis l'accent sur notre communication. Nous sommes maintenant très présents sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels. Nous avons également mis en place des réunions par secteurs afin de favoriser les échanges avec nos associations. Je suis également très disponible, mon numéro de téléphone est très facile à trouver et je n'évite aucune discussion. J'avais pour volonté de mettre en place en fin de mandat des réunions publiques ouvertes à tous. La crise sanitaire nous en a pour l'instant empêché mais je m'engage à les organiser dès que la situation le permettra.

Le renouvellement des mandats associatifs doit tous nous mobiliser et j'encourage chacun à s'engager. Nous devons cependant faire attention à ne pas faire de mauvais choix pour ne pas reproduire de situations comme celle vécue au cours de ce mandat avec la Gaule Fougèraise qui a sérieusement entaché l'image des pêcheurs. Je pense que la pêche dans le Pays de Fougères est importante pour notre département, je souhaite donc qu'une dynamique fiable y soit reconstruite et suis confiant sur la mobilisation de pêcheurs volontaires pour ce projet. Nous avons la chance en Ile-et-Vilaine d'avoir un territoire riche avec une offre de pêche très diversifiée, je ne laisserai de côté aucune partie du département ni aucune catégorie de pêcheurs. Cette diversité fait notre force.

Quels sont vos projets de reconstruction ?

D'abord développer nos actions pour la protection des milieux et des espèces aquatiques. Il est nécessaire d'avoir conscience de l'état de dégradation de nos milieux et de la fragilité des espèces. L'ouverture décalée de la pêche du sandre depuis 2018 montre l'exemple, nous ne pouvions faire passer ces valeurs en autorisant sa capture pendant sa période de reproduction. Les pêcheurs ne doivent plus être considérés comme impactants mais comme des acteurs essentiels de la biodiversité. Une politique forte d'acquisition des marais est donc pour moi également très importante. Les marais sont les poumons de nos rivières et seuls des milieux en bonne santé offrent une pêche de qualité. La réglementation doit de plus être adaptée à la population piscicole présente, pour plus de cohérence entre la gestion des parcours et les techniques praticables. La révision du classement piscicole de nos cours d'eau, aboutie en 2020, a été à ce sujet une avancée majeure.

L'importance de notre réseau et de nos actions devrait nous permettre cette reconnaissance. Notre politique nationale fait cependant défaut, elle n'est ni en adéquation avec nos envies, ni avec nos besoins, nous nous devons donc d'être encore plus efficaces. Je souhaite que l'argent des cartes de pêche soit utilisé à meilleur escient et que la redevance pour protection du milieu aquatique (RMA) ne soit plus reversée. Les pêcheurs contribuent déjà amplement à la protection des milieux aquatiques, ils

doivent en avoir les moyens.

La lutte contre les pollutions est indispensable, mon engagement contre ces agressions est total et le restera. Je regrette à ce sujet le manque de cohérence entre le discours et les actes de certains services de l'Etat. Je me réjouis par contre de la prise de conscience de certaines collectivités, comme le Département d'Ile-et-Vilaine, avec qui nous avons mis en place un partenariat renforcé prometteur.

Et en parlant simplement pêche. Quel est aujourd'hui votre type de pêche ?

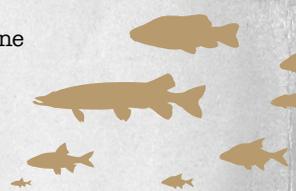
J'ai 39 ans et mes pratiques ont évolué. La pêche au coup m'a d'abord passionné, j'y ai découvert le plaisir de voir mon bouchon couler et de prendre mes premiers poissons. Cela m'a aussi permis d'approfondir ma sensibilité, je me suis rapidement rendu compte de l'impact que les pêcheurs peuvent avoir sur les milieux. La pêche a ensuite été pour moi synonyme de convivialité. Adolescent, j'ai découvert la pêche de la carpe et les rapports qu'elle peut créer entre copains. Marié et père, je conçois maintenant ce loisir encore de façon différente et pratique surtout la pêche aux leurres, une technique qui permet de prendre du plaisir rapidement, en adéquation avec mon rythme de vie. Je me rends compte que pour beaucoup, la pêche n'est qu'un simple loisir, ce n'est pas mon cas. La pêche, c'est aussi pour moi de grandes responsabilités, envers les pêcheurs mais aussi envers l'équipe technique de la Fédération.

Et en quelques mots, comment vous voyez l'avenir de la pêche en Ile-et-Vilaine ?

Très honnêtement, un avenir serein ne pourra s'envisager avec une pêche professionnelle qui continue à sévir.

Jérémy Grandière

Président de la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Ile-et-Vilaine





Les acquisitions de parcelles par la Fédération se poursuivent afin d'assurer la maîtrise foncière du marais

LE MARAIS DE LA ROCHE DU THEIL REPREND VIE

LE PROJET DE RESTAURATION DU MARAIS DE LA ROCHE DU THEIL À BAINS-SUR-OUST A ABOUTI EN 2020, APRÈS 5 ANNÉES D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX. UNE PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT TRÈS PROMETTEUSE.

Le marais de la Roche du Theil est une zone humide d'une cinquantaine d'hectares située en bordure du canal de Nantes à Brest à l'extrémité sud du département d'Ille-et-Vilaine. Ce marais était historiquement entretenu en prairie par le pâturage et la fauche mais, abandonné progressivement depuis une quarantaine d'années, s'était petit à petit transformé en zone boisée, entraînant un appauvrissement de sa biodiversité.

Dans le cadre du réseau Natura 2000 des marais de Redon et de Vilaine, d'importants travaux ont été engagés à partir de 2018 afin de le restaurer et lui redonner sa fonctionnalité : abattage de saules pour rouvrir le milieu, curage des fossés afin de rétablir la circulation de l'eau et équipement des ouvrages d'un dispositif de gestion des niveaux d'eau. Un partenariat avec les agriculteurs locaux a en outre été mis en place pour assurer la bonne gestion du site et éviter une nouvelle fermeture du milieu. Les différentes parties du marais peuvent ainsi être fauchées, pâturées ou laissées en zones « refuge » pour la faune.

Ces travaux effectués, la Fédération a pu mettre en place, au cours de l'hiver 2020, une nouvelle gestion des niveaux d'eau sur le marais. Son ennoisement s'est effectué à partir de la mi-février, les précipitations printanières offrant des conditions exceptionnelles pour cette première année de fonctionnement. Les ouvrages hydrauliques (batardeaux)

ont permis de maintenir le marais inondé pendant plusieurs mois jusqu'à son abaissement progressif à partir de la mi-avril. Cette gestion des niveaux d'eau a été mise en place en faveur de la reproduction du brochet, « espèce repère » à l'origine de ce projet de restauration. Celle-ci est cependant profitable à de nombreuses autres espèces (oiseaux d'eau, insectes, amphibiens...) et une biodiversité remarquable s'est rapidement installée dans la zone humide fraîchement restaurée.

Faute de suivi scientifique pour cause de contexte sanitaire, des échantillonnages réalisés au printemps ont démontré que des brochets s'étaient reproduit dans le marais dès sa première année de fonctionnement. Un protocole sera mis en place en 2021 afin d'obtenir davantage de données sur l'abondance de brochetons produits. Une chose est sûre, le marais alimentera abondamment les cours d'eau du Pays de Redon dans les années à venir !

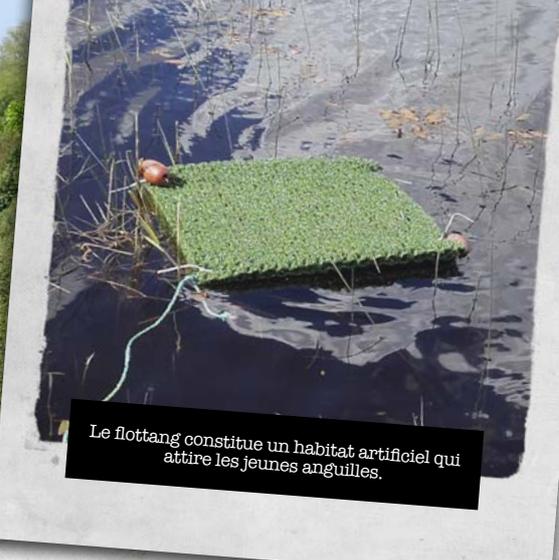
Le projet de restauration du marais de la Roche-du-Theil est donc un exemple de conciliation entre enjeux environnementaux et agricoles, qui illustre remarquablement l'engagement des pêcheurs en faveur de la biodiversité.



Le brochet, chef d'orchestre d'une gestion en faveur de la biodiversité



Les marais côtiers, comme celui de Dol, sont des milieux très favorables au développement des anguilles.



Le flottang constitue un habitat artificiel qui attire les jeunes anguilles.

L'ACCÈS AU MARAIS DE DOL FACILITE POUR LES ANGUILLES

UN PROGRAMME POUR AMÉLIORER LA CIRCULATION DES ANGUILLES DE LA MER VERS LE MARAIS DE DOL EST MENÉ DEPUIS 2017 PAR LE SYNDICAT DES BASSINS CÔTIERS DE LA RÉGION DE DOL DE BRETAGNE. L'EFFICACITÉ DES AMÉNAGEMENTS, SUIVIE PAR LA FÉDÉRATION DE PÊCHE D'ILLE-ET-VILAINE, S'AVÈRE CONCLUANTE.

Le stock d'anguille européenne est à son plus bas niveau historique après une diminution continue depuis les années 1970. L'espèce est aujourd'hui classée en danger critique d'extinction, une situation due aux multiples pressions exercées sur elle depuis des décennies : surpêche, obstacles à la migration, destruction des zones humides, parasitisme...

Dans le cadre du volet « poissons migrateurs » du Contrat de Projet entre l'Etat et la Région 2015-2021 (programme en faveur de la préservation et de la restauration des poissons migrateurs en Bretagne), la Fédération réalise chaque année différents suivis afin d'évaluer d'une part l'état du stock d'anguille en Ille-et-Vilaine et d'autre part les effets des différentes actions réalisées pour sa préservation.

Idéalement situés par rapport aux arrivées de civelles, les marais côtiers sont aussi des milieux très favorables pour le développement des anguilles. Malheureusement, les problèmes d'accès à ces marais depuis la mer sont récurrents et limitent fortement leur colonisation. Le marais de Dol de Bretagne ne fait pas exception à cette problématique, ses ouvrages littoraux (prévus pour empêcher les remontées d'eau de mer dans le marais) perturbant fortement les remontées de civelles.

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne mène ainsi depuis 2017 un programme d'amélioration de la circulation au niveau de ces ouvrages. La porte à flot du Guyoult a été équipée en 2017 (une cale a été installée sur un de ses battants) suivie des ouvrages du canal des Allemands, du canal de Cardequin et du canal de la Banche en 2018 (chaque ouvrage a été équipé d'une vantelle) pour permettre le passage des anguilles avec la marée montante. Ces opérations ont été mises en œuvre par l'ASA Dignes et Marais, gestionnaire historique des ouvrages.

Le suivi de l'efficacité de ces aménagements a été assuré par la Fédération grâce à une méthode d'échantillonnage adaptée aux marais : le flottang, sorte de piège flottant constitué de couches de treillis, qui attire préférentiellement les jeunes anguilles. Des flottangs ont été répartis au sein du marais et relevés régulièrement pendant la période de remontée de l'espèce, au printemps, afin d'évaluer l'évolution du recrutement en anguilles.

Les résultats de ce suivi sont très encourageants avec des occurrences de captures (pourcentage de relevés avec une présence d'anguille) ainsi que des effectifs d'anguillettes nettement plus élevés en 2019 qu'en 2018. La poursuite de ce suivi dans les années à venir devrait permettre de confirmer cette tendance.



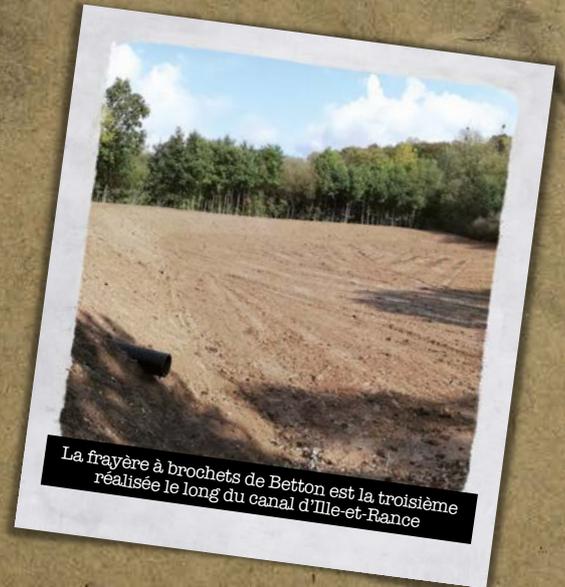
Retrouvez toutes les informations et actualités sur les poissons migrateurs en Bretagne sur le site de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne : www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

RESTAURATION DES MILIEUX

LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ONT ÉTÉ MULTIPLES DANS NOTRE DÉPARTEMENT EN 2020. NOUS VOUS PROPOSONS DANS CE NUMÉRO UN ÉCHANTILLON D' ACTIONS REMARQUABLES EN ILLUSTRANT LEUR DIVERSITÉ.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE FRAYÈRE À BROCHETS SUR L'ILLE

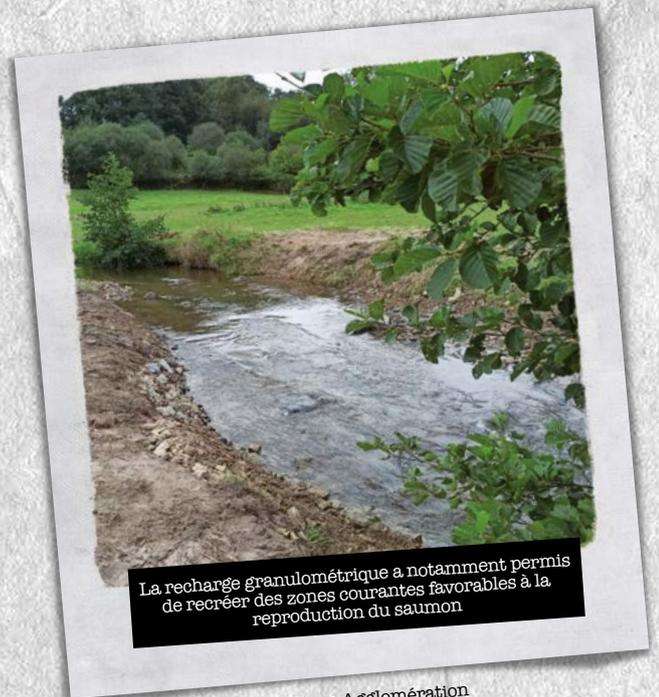
Une nouvelle frayère à brochets a été réalisée à l'automne 2020 en bordure de l'Ille à Betton par le Syndicat Mixte des Bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume, qui poursuit ainsi ses efforts en faveur de cette espèce. Cette frayère est en effet la troisième réalisée par le Syndicat le long du canal d'Ille-et-Rance, après celles de Dingé et de St-Médard-sur-Ille. Les travaux, financés par le Syndicat, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine, ont consisté à terrasser une cuvette en pente douce sur une parcelle riveraine de la rivière et à mettre en place à son exutoire un ouvrage de gestion des niveaux d'eau. Cet ouvrage permettra, suite à une crue de la rivière, de maintenir la prairie inondée suffisamment longtemps (généralement entre les mois de février et avril) pour permettre aux œufs d'éclore et aux brochetons de grandir avant de gagner la rivière.



La frayère à brochets de Betton est la troisième réalisée le long du canal d'Ille-et-Rance

RECHARGE GRANULOMÉTRIQUE SUR LE BEUVRON

Des travaux de recharge granulométrique ont été réalisés par Fougères Agglomération en septembre 2020 sur le Beuvron à St-Georges-de-Reintembault et Le Ferré. Des blocs et cailloux ont été disposés dans la rivière afin de rehausser son lit à certains endroits, en réduire sa largeur à d'autres. Ces travaux avaient notamment pour objectif de diversifier les hauteurs d'eau, vitesses de courants et substrats le long de la rivière, et donc les habitats disponibles pour la faune et la flore. Ils offriront notamment davantage de zones favorables à la reproduction du saumon, visiteur régulier des lieux (qui fraie sur des zones courantes de faible profondeur et à granulométrie grossière). L'opération, financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et Fougères Agglomération, a permis de restaurer 260 mètres de cours d'eau.



La recharge granulométrique a notamment permis de recréer des zones courantes favorables à la reproduction du saumon

L'ISE ET SON AFFLUENT RETROUVENT LEURS LITS D'ORIGINE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Seiche s'est engagé depuis plusieurs années dans un projet ambitieux de restauration des affluents de la Seiche. Ces petits cours d'eau, très vulnérables, ont été fortement impactés par le remembrement sur ce bassin versant très agricole, avec des conséquences considérables sur la ressource en eau et la biodiversité. D'importants travaux de renaturation (remise d'une rivière dans son lit d'origine) ont ainsi été réalisés en 2020 sur l'Ise et son affluent à Janzé, permettant aux rivières de retrouver leur sinuosité et leurs dimensions naturelles sur 1,1 km. Cette action va améliorer la capacité d'accueil (quantité d'habitats favorables à la flore et la faune) des deux cours d'eau, classés depuis 2020 en première catégorie piscicole. Ces travaux ont été financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et le Syndicat.



UN AFFLUENT DU SEMNON RETROUVE L'AIR LIBRE

Une remise à ciel ouvert du ruisseau des Bruères a été réalisée en septembre 2020 par le Syndicat Mixte du Bassin de Semnon à la Bosse-de-Bretagne. Ce ruisseau avait été busé (dégradation ultime pour un cours d'eau) sur 230 m dans l'enceinte du site de motocross communal. Le très mauvais état du busage a été le point de départ de cet important projet de restauration. Outre la création d'un nouveau lit mineur (son lit principal), c'est tout le fond de vallée qui a été retravaillé afin de recréer le lit majeur de la rivière (sa zone d'expansion de crues). Ces travaux, financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et la Commune et réalisés en partenariat technique avec la Fédération et l'Office Français de la Biodiversité, ont permis de réduire de moitié la zone de busage, reconnectant la rivière avec son environnement sur près de 100 m.

EFFACEMENT D'UN ÉTANG SUR LE BASSIN DU MEU

Un étang a été effacé sur le ruisseau de la Hairie au niveau du centre d'activités des Bruyères à Bréal-sous-Montfort. Les travaux, portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu, ont été exécutés à l'automne 2020 suite à une pêche de sauvetage réalisée en partenariat avec la Gaule Bréalaïse. La multiplicité des plans d'eau constitue la principale perturbation sur ce bassin versant du ruisseau de la Roche, par ailleurs assez proche du « bon état écologique ». Le gain écologique de ce type d'action est donc fort, avec des impacts positifs immédiats sur la continuité écologique, la ressource en eau... Cette opération, financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine, avait également une vocation pédagogique et permettra à l'avenir de sensibiliser le public, grâce à un partenariat avec le centre d'activités, sur l'impact des plans d'eau et le rôle des zones humides sur nos rivières.



Le ruisseau des Bruères a retrouvé un lit « naturel » et une diversité d'habitats propice à l'accueil de la faune et la flore aquatiques



L'effacement d'un étang sur cours a des impacts positifs immédiats sur la continuité écologique, la ressource en eau...

INITIATIONS

Pêche

GRATUIT

*Découvrez une nouvelle technique
grâce à votre carte de pêche*

La fédération vous propose, pour la sixième année consécutive, un programme varié d'initiations pêche aux quatre coins du département. Ces animations sont gratuites et accessibles à toutes les personnes détentrices d'une carte de pêche annuelle du département. Elles se dérouleront les samedis de juin à octobre (hors vacances scolaires).

Réservation indispensable auprès de la fédération : 02 99 22 81 80.

Attention, le nombre de places est limité.
Le matériel est fourni par les animateurs.



		ANIMATION	LIEU	ANIMATEUR
JUN	12	Silure en bateau	La Vilaine à Guipry-Messac	Bretagne Pêche Concept
	19	Silure en bateau	La Vilaine à Langon	Bretagne Pêche Concept
	26	Fishery	Fishery des Perrières	Fédération de Pêche 35
SEPTEMBRE	11	Float tube	Etang de la Bézardière	Fédération de Pêche 35
	18	Float tube	Barrage de la Haute Vilaine	Fédération de Pêche 35
	25	Leurres en bateau	Etang du Boulet	ALRÉ PÊCHE ET CHASSE
OCTOBRE	2	Leurres	Redon	Fédération de Pêche 35

www.peche35.fr

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE DU SILURE



© FNPF - L. Madelon

LA FÉDÉRATION S'EST ENGAGÉE EN 2020 SUR 2 DÉMARCHES EN FAVEUR DE LA PÊCHE DU SILURE : L'AUTORISATION DE SA PÊCHE DE NUIT ET L'ARRÊT DE LA PÊCHE PROFESSIONNELLE EN ILLE-ET-VILAINE.

Le silure est tout simplement le plus gros poisson d'eau douce en Europe, il offre la possibilité de pratiquer la pêche au gros près de chez soi, qui plus est toute l'année. La recherche de ce poisson trophée fait donc logiquement des émules et les pêcheurs s'équipent en conséquence chez les détaillants d'articles de pêche. Certains font plusieurs centaines de kilomètres pour découvrir ce poisson hors norme et ses techniques de pêche, s'offrant pour l'occasion les services d'un guide de pêche ainsi qu'un hébergement. La pêche du silure, de par l'engouement qu'elle suscite et l'économie qu'elle génère, est donc une opportunité pour le développement local, pour les acteurs de la pêche comme pour les professionnels du tourisme en Ile-et-Vilaine.

La Fédération de Pêche d'Ile-et-Vilaine a pris la mesure de cet enjeu et souhaite favoriser son développement.

En premier lieu, la Fédération souhaiterait expérimenter dans les années à venir la pêche du silure de nuit. Le Code de l'Environnement offre la possibilité aux préfets d'autoriser la pêche de certaines espèces de nuit (comme la carpe) sur des parcours référencés par arrêté préfectoral, mais pas celle du silure. Nous souhaiterions, comme d'autres Fédérations, que cette réglementation évolue et avons ainsi adressé fin 2020 un courrier à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer lui demandant son soutien et un relai de notre sollicitation auprès du Ministère de la Transition écologique afin d'autoriser la pêche du silure de nuit.

Le développement de la pêche du silure, et celui de la pêche de loisir en général, doit aussi et surtout s'accompagner, selon la Fédération, de l'arrêt de la pêche professionnelle en eau douce. Les structures associatives de la pêche et leurs partenaires engagent énormément de moyens humains et financiers pour la préservation des espèces et des milieux ainsi que le développement de notre loisir. L'activité de pêche professionnelle et la pression qu'elle exerce sur les espèces, et notamment le silure, vont à l'encontre de cet investissement. La Fédération souhaite donc l'arrêt de cette activité en Ile-et-Vilaine et milite activement depuis plusieurs mois dans ce but, notamment auprès de la Région Bretagne, propriétaire du Domaine Public Fluvial. C'est devenu pour moi une priorité !

Jérémy Grandière

Président de la Fédération d'Ile-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Découvrez la pêche du silure en bateau sur la Vilaine et plein d'autres techniques et spots aux 4 coins de la Région Bretagne avec la web-série « J'irai pêcher en Bretagne » sur la chaîne Youtube® « Bretagne Pêche TV ».



PÊCHE DU SILURE, EN BATEAU SUR LA VILAINE (35)

BRETAGNE PÊCHE TV

J'IRAI PÊCHER EN BRETAGNE

BELLES PRISES !

NOUS AVONS REÇU 12 DÉCLARATIONS EN 2020. NOUS FÉLICITONS TOUS LES PARTICIPANTS POUR CES SUPERBES POISSONS !

Ci-dessous, le tableau de tous les participants, par catégorie :

GAGNEZ VOTRE CARTE DE PÊCHE !

Le concours du plus gros poisson pris en **Ile-et-Vilaine** est renouvelé en 2021. Les plus belles prises (en taille) de **brochet, sandre, perche, silure, black bass, truite fario, saumon, carpe et anguille** seront récompensées. **La fédération offrira une carte de pêche aux gagnants de chaque catégorie.**

N'oubliez pas : pour que les prises soient validées, il vous faut envoyer avec votre photo, **avant fin octobre 2021**, une attestation d'un marchand d'articles de pêche, d'un dépositaire de carte de pêche ou d'un membre du bureau de votre AAPPMA spécifiant le poids et la taille de votre poisson ainsi que le lieu de capture. La validation peut s'avérer difficile pour certains (nous pensons notamment aux carapistes mais **cette disposition est valable pour toutes les catégories**), une photo de votre poisson à côté de votre carte de pêche et d'un mètre attestant de sa longueur et/ou d'un peson de son poids suffira.

Dans la mesure du possible, essayez de nous envoyer, en plus du justificatif, une belle photo (et de bonne qualité) de vous avec votre prise au bord de l'eau ! Les plus belles d'entre elles paraîtront dans la revue.



Une carpe de 25kg
par Louis-Antoine Le Guennec



Une perche de 47 cm
par Philippe Benoist



Un brochet de 1,1m
par Roland Guérin

Espèce	Nom du pêcheur	Taille	Poids	Lieu de Capture
Anguille	Bernard Bardaine	0,92	2	Barrage de la Valière
Brochet	Roland Guérin	1,1		L'Airon
Brochet	Yves Potier	1,06	7,5	La Vilaine
Brochet	Michel Cordelier	1,02	9	Barrage de la Valière
Brochet	Bruno Lebret	0,94	5	La Vilaine
Brochet	Maxime Ronceray	0,87	5	Canal d'Ille-et-Rance
Carpe	Louis-Antoine Le Guennec		25	Etang de Saint-Eloi
Perche	Philippe Benoist	0,47		Lac de Trémelin
Perche	Robert Cornu	0,43		Etang de Boulet
Sandre	Antoine Bordier	0,94	6,9	La Seiche
Sandre	Yoann Brulard	0,79	3,8	La Vilaine
Sandre	Benjamin Prunault	0,73	3,11	Le Meu



**Électricité
Prudence**
Gardons nos distances

DANGER

**SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ
DES LIGNES ÉLECTRIQUES !**



Si vous pêchez trop près d'une ligne électrique, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors une électrocution.

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques !

www.electricite-prudence.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

**BONNES PÊCHES
EN 2021 !**



LA NOUVELLE SAISON EST ARRIVÉE,
N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE DE PÊCHE !

Rejoignez la génération Pêche sur
www.cartedepeche.fr

Toute personne exerçant la pêche en eau libre doit justifier de son adhésion à une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

FÉDÉRATION NATIONALE
PÊCHE